Avis de santé publique

Avis d’ébullition de l’eau — Baker Lake

29 juin 2020
Baker Lake (Nunavut)

Le ministère de la Santé a émis un avis d’ébullition de l’eau pour le hameau de Baker Lake.

Cette mesure préventive est adoptée en raison de la turbidité élevée de l’eau (eau trouble).

Pendant qu’un avis d’ébullition de l’eau est en vigueur, toute l’eau destinée à la consommation doit bouillir à gros bouillons pendant **au moins** une minute.

Il est essentiel de faire bouillir l’eau destinée aux utilisations suivantes :

- Consommation directe.
- Préparation pour nourrissons.
- Préparation de jus et de glaçons.
- Lavage de fruits et de légumes.
- Préparation des aliments.
- Brossage de dents.

On peut faire bouillir l’eau sur la cuisinière dans une casserole ou une bouilloire, ou utiliser une bouilloire électrique sans dispositif d’arrêt automatique.

Il n’est pas nécessaire de faire bouillir l’eau destinée à d’autres utilisations que celles indiquées ci-dessus.

###

Relations avec les médias :
Scott Hitchcox
Spécialiste des communications
Ministère de la Santé
867 975-5712
shitchcox@gov.nu.ca

ᐱᕙᓪᓕᐊᔪᑦ ᑐᓴᒐᒃᓴᙳᖅᑎᑕᐅᔪᑦ ᐱᔭᐅᔪᓐᓇᖃᑦᑕᖅᑐᑦ ᐃᓄᒃᑎᑑᖓᓄᑎᒃ, ᖃᓪᓗᓈᑎᑐᑦ, ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᓈᑎᑐᓪᓗ ᐅᕙᓂ, *www.gov.nu.ca*
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca*.
Tuhaqtaghat ittut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani *www.gov.nu.ca*.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au *www.gov.nu.ca*.